

Direction générale déléguée  
relations humaines

Composante	Département	Section CNU ou regroupement de Sections	Référence ALTAIR
PSYSEF	PSYCHOLOGIE	CNU 16	AT_16PSY1

**Profil de poste**

Intitulé	Psychopathologie Poste d'un an à 50% à pourvoir		
Profil enseignement	Semestre 1 - UE Psychopathologie - L1 S1 (48h) Semestre 2 - UE Préparation à la communication écrite- L2 S4 (48h)		
Profil recherche	La personne recrutée présentera une expertise dans le domaine de la psychopathologie. Elle devra avoir un ancrage théorique et méthodologique portant sur les troubles d'usage de substance, les processus de mémoire autobiographique et/ou l'exposition traumatique.		
Mots-Clés	- CNU 16 Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale : Addictions des substances - CNU 16 Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale : Psychopathologie - CNU 16 Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale : Traumatisme		
Unités de recherche	UMR 9193 - SCALAB		
Champs Euraxess	Job title :	Psychology	
	Job profile :	Psychopathology	
Research fields	- Psychological sciences / Psychology		

**Contacts :**

Recherche			
Prénom - NOM - Fonction	Karyn DOBA, Professeure des universités		
Téléphone	+ 33 (0)	Courriel	karyn.doba@univ-lille.fr
Site internet			

**Contacts :**

Enseignement			
Prénom - NOM - Fonction	Pascal ANTOINE, Directeur département psychologie		
Téléphone	+ 33 (0)	Courriel	pascal.antoine@univ-lille.fr
Site internet			
Administratif			
Bureau recrutement et mobilité enseignants Courriel : <a href="mailto:recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr">recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr</a> Site internet : <a href="https://www.univ-lille.fr/">https://www.univ-lille.fr/</a>			

Ce traitement fait l'objet d'une déclaration au registre du DPO de l'Université.  
Toutes les informations relatives sont disponibles sur <https://www.univ-lille.fr/dp/personnels/>

Direction générale déléguée  
relations humaines

**IMPORTANT :**

- ▶ Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap
- ▶ Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre recrutement ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement
- ▶ Les modalités de dépôt des dossiers de candidature sont accessibles sur le site de l'université de Lille dans la rubrique "Travailler à l'université", "Recrutement enseignants non-titulaires", "ATER"